

Agents ou distributeurs de meubles de bureau

- **BIF Korea Co.**, Inchon. Téléc. : 032 433 7950.
- **Samick Furniture Co.**, Inchon. Téléc. : 032 864 9141.
- **Sun Chang Industrial Co.**, Inchon. Téléc. : 032 763 3171.

CONTEXTE DES AFFAIRES

L'anglais est une langue acceptable dans les milieux d'affaires, mais le matériel publicitaire doit être traduit en coréen.

Il n'existe aucun obstacle non tarifaire. Cependant, tous les meubles importés en Corée sont frappés d'un droit de douane de 9 %, mais ce taux diminue progressivement.

À l'exception des meubles italiens ou japonais haut de gamme, les consommateurs japonais ont nettement tendance à acheter les produits de fabrication locale. Tout porte à croire que cette tendance se maintiendra.

Les autorités coréennes n'ont établi aucune norme en matière d'homologation des meubles de bureau.

ACTIVITÉS DE PROMOTION

L'International Office Furniture and Fixture Show, qui se tient à Séoul en octobre, constitue la seule exposition de grande envergure consacrée aux meubles de bureau en Corée.

Les exportateurs canadiens ont tout avantage à communiquer avec les associations suivantes :

- **Association of Foreign Trading Agents of Korea (AFTAK)**, 45-20 Youido-Dong, Yongdungpo-Gu, Séoul. Téléc. : 02 785 4373.
- **Federation of Furniture Industry Cooperatives**, 127 Nonhyondong, Kangnam-Gu, Séoul.

Opinion générale de la mission : *Ce marché offre aux entreprises canadiennes des débouchés limités.*